Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 4, Numéro 1, Janvier 2026

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL
https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS
https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor
http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID
https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib
https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE
https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal
https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI.net Open Academic Journals Index Founded 2013
https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI: http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e^ siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Translating english idioms into french: a type-based comparative study**
Mamoutou COULIBALY & Kémoko SIDIBE …… **1-11**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.1

Lettres Modernes

2. **Essai sur les fondements du système narratif du griot : la « narragriotologie »**
Hadja Maïmouna NIANG…….…….... **12-30**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.2

3. **Mariama Bâ : regard sur le lévirat**
SÉKA Chiayé Marie-Pauline……..... **31-43**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.3

4. **L'identité-matrice de l'animal comme code de vie ontologique et voie spirituelle de la communauté yenguin**
ZANG BIYOGHE Nadège…….. **44-60**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.4

COMMNUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

5. **Antagonisme curriculaire dans les systèmes éducatifs africains : cas du programme éducatif ivoirien**
Abou FOFANA……..... **61-73**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.5

6. **Vers une régénération de la démocratie en Côte d'Ivoire : articuler capabilités, communs et care**
Tiémoko Euloge Konan ZERBO…… **74-88**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.6

7. **Matraquage médiatique, addiction et risques sanitaires liés aux paris sportifs en ligne à Abidjan (Côte d'Ivoire)**
AKE Affoué Hélène…….…….... **89-105**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.7

8. **Médias, TIC et espace public : la dynamique des usages sociaux différenciés**
Kahou Albert DJÈ BI & Soualio BAMBA ..……..…….. **106-123**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.8

9. **Microcrédit et autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire : le modèle FAFCI à Ferkessédougou**
SAMASSE Arrouna & DIANÉ Ambemou Oscar…….. **124-141**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.9

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

10. Femmes et université au Sénégal : observer les dynamiques visibles et invisibles sous le prisme des sciences de l'information et de la communication
Marième Pollèle NDIAYE…….. **142-156**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.10

11. Médias numériques et corruption transfrontalière : vers une gouvernance participative en côte d'ivoire
Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO & Abibata DRAME…… **157-171**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.11

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

12. La néolithisation dans l'espace Nigérien
Salamatou Doudou, Boube Adamou,
Abdoulaye Maga & Oumarou Amadou Ide…….. **172-186**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.12

13. Patronymes et savoir-faire céramique en territoire tagbanan de Côte d'Ivoire
Mitanhantcha YEO…….. **187-196**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.13

Histoire

14. La résistance d'Arongo-Mbé-Ndiwa. Les populations de l'Estuaire du Como à l'épreuve de l'installation française (1839-1880)
Fabrice NGUIABAMA-MAKAYA & Léon Modeste NNANG NDONG ……. **197-215**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.14

15. Violations sexuelles et divorce judiciaire au Sénégal sous la colonisation
Awa Yombé YADE…….. **216-227**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.15

16. Religion et politique économique au Soudan occidental (VIII^{e}-XVI^{e} siècle)
Moïse Gnamien KOUAME & Anzoumanan SYLLA…….. **228-247**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.16

Géographie

17. Cartographie de l'état actuel du système d'assainissement dans l'agglomération urbaine et périurbaine de la commune de Djougou (Nord-Ouest du Bénin)
Coômlan Charles HOUNTON…… **248-264**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.17

18. Perception et hiérarchisation des acteurs de la gouvernance urbaine dans le département du plateau (sud-est du Benin)
Ariwola Dorcas FAGBOHOUN, David Makodjami BALOUBI &
Eugène Babatundé OGUIDI…… **265-282**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.18

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

19. Les conséquences de l'occupation des zones à risques dans l'arrondissement7 Mfilou-ngamaba à Brazzaville
Dyvin Gloire Horis NKODIA, Robert NGOMEKA & Clémence DITENGO…….. **283-296**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.19

Philosophie

20. Les figures tutélaires de la délibération
Ouédraogo Hamado……. **297-313**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.20

21. Développement de soi et appartenance sociale : vers une dialectique éducative selon John Dewey (1859-1952)
BARRY Saïdou……... **314-325**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.21

22. Le rationalisme cartésien : un instrument de lutte contre le racisme
Ousmane DIALLO…….. **326-339**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.22

Anthropologie et sociologie

23. Dynamiques sociospatiales et trajectoires de vie et de soins dans un contexte de crise : une approche anthropologique à Sabaribougou, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
Awa OUEDRAOGO YMBA……..... **340-361**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.23

24. Impact du changement climatique sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la Lobaye en République Centrafricaine
Prosper GUIYAMA……..... **362-378**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.24

25. Les GPF et l'acces des femmes aux espaces de pouvoir au Sénégal : ressources mobilisees et division du travail politique
Saliou Ngom & Rokhaya DIAGNE……. **379-394**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.25

26. Adoption de la Chimioprévention du Paludisme Saisonnier à l'épreuve des normes sociales et du genre
Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Léa PARÉ/TOÉ, Kayri Amandine Yolande TOÉ, Nourou BARRY & Patrice TOÉ ……. **395-406**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.26

Tourismologie

27. Patrimoine et développement de l'écotourisme au Mali : Une opportunité pour la ville de Gao
Elmahmoud AG AHMED……... **407-421**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.27

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Science de l'éducation

28. **La place de l'encadrement pédagogique dans la mise en œuvre de l'approche par les situations (APS) par les enseignants de SVT en classe de 3e dans les collèges d'enseignement général de Brazzaville III**
Grâce Lydie MABOUTOUKIDI MATONDO, Jeancelin Andreas YANGA & Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA…….... **422-434**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.28

29. **Implications psychosociales des conditions d'apprentissage sur les jeunes apprentis maçons à Abomey-Calavi au Benin**
Guillaume Abiodoun CHOGOLOU ODOUWO……. **435-450**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.29

Sciences économiques et de gestion

30. **Dispositifs touristiques et usages sociaux au Sénégal : quelle articulation pour faire face aux défis de la gouvernance du tourisme ?**
Diongue Aïssatou, Gueye Moustapha & Sanoko Ousmane……..... **451-477**

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Vers une régénération de la démocratie en Côte d'Ivoire : articuler capabilités, communs et care

Tiémoko Euloge Konan ZERBO
Enseignant-Chercheur,
Sciences de l'Information et de la Communication,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email : eulogezb27@gmail.com

Date de soumission : 15-11-2025
Date de publication : 31-01-2026
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i1.6

Résumé

La démocratie connait un dévoiement critique depuis son apparition en Côte d'Ivoire. En effet, ce système est malicieusement tronqué par les gouvernants pour assouvir des ambitions effrénées de pouvoir. Cet autruchisme qui recherche prioritairement la satisfaction de leurs intérêts égotistes, les éloigne de leur véritable mission de servir le peuple en demeurant indifférents face aux différentes préoccupations qui émaillent ses conditions de vie. Cette gouvernance dans laquelle les intérêts du peuple sont piétinés, est aux antipodes des valeurs démocratiques. Face à cette conjoncture incommode, notre analyse explore l'éventualité de refonder la démocratie ivoirienne en conciliant trois concepts majeurs à savoir : les capabilités, les communs et le care. Ainsi, il est question d'examiner l'état de la démocratie ivoirienne avant de suggérer l'ébauche de sa régénération, par la prise en compte de ces différentes notions susceptibles de concéder le pouvoir au peuple, en l'intégrant au cœur du jeu démocratique.

Mots clés : Communication politique, régénération, capabilités, communs, care.

Towards a regeneration of democracy in Côte d'Ivoire: articulating capabilities, commons, and care.

Abstract

Democracy has been critically distorted since its emergence in Côte d'Ivoire. Indeed, this system has been maliciously truncated by those in power in order to satisfy their unbridled ambitions for power. This ostrich-like behaviour, which prioritises the satisfaction of their egotistical interests, distances them from their true mission of serving the people, leaving them indifferent to the various concerns that affect their living conditions. This form of governance, in which the interests of the people are trampled upon, is the antithesis of democratic values. Faced with this uncomfortable situation, our analysis explores the possibility of rebuilding Ivorian democracy by reconciling three major concepts: capabilities, commons and care. The aim is to examine the state of Ivorian democracy before suggesting a blueprint for its regeneration, taking into account these different concepts that could concede power to the people by integrating them into the heart of the democratic process.

Keywords: Political communication, regeneration, capabilities, commons, care.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Introduction

En Côte d'Ivoire, la démocratie est confrontée à une crise sérieuse depuis son avènement. La fougue du multipartisme intervenue en 1990, symbole d'un pluralisme d'opinions, laissait présumer l'expression d'un soupçon de démocratie. Mais cette valeur peine, jusque-là, à dicter sa loi. Le trépas d'Houphouët en 1993, a métamorphosé le paysage politique ivoirien en ouvrant la voie à une course à sa succession, après trente-trois ans de pouvoir. Cependant, le zèle des prétendants politiques et leurs animosités internes, vont contribuer au tronquement de cette démocratie, âprement acquise. En effet, une fois au pouvoir, les différents dirigeants s'attèlent à assouvir leurs propres désidératas et ceux de leurs partis, sous le regard effaré du peuple. A ce propos, A. Lincoln, (1863), soulignait que la démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Toutefois, la boulimie du pouvoir de ces prédateurs politiques traduite par une communication excentrique et propagandiste, érode considérablement la démocratie ivoirienne.

Pour ces dirigeants totalitaires, la grandeur d'un président se mesure à l'aune de sa longévité au pouvoir et son aptitude à user de moyens oppressifs pour occire toute voix dissidente. Dans cette philosophie de gestion du pouvoir, l'adversité n'est pas considérée comme une entité dont les critiques peuvent contribuer à soigner l'exercice du pouvoir. Mais elle parait comme une entrave à la démocratie dictatoriale qu'imposent ces gouvernants, qu'il faut, par conséquent, annihiler. Cette réalité morose concède davantage de sens à l'idée de A. De Tocqueville, (1986), quand il prévenait que ce qui lui semble le plus à craindre pour l'avenir de la démocratie, ce n'est pas l'anarchie, mais le despotisme. Ainsi, la communication politique généralement mise en œuvre, tend à produire des discours panégyriques autour des moindres activités sociales des régimes au pouvoir. Cela vise à conférer un caractère mirifique et inédit à leurs faits ainsi qu'à formater une image de gouvernants angéliques résolument engagés dans le développement du pays. De facto, les enjeux sont plutôt orientés vers la conservation du pouvoir en instrumentalisant, notamment, les médias et les institutions de la République. Pendant ce temps, le peuple tente de survivre sous le joug d'une kyrielle de réalités revêches dont des défis d'ordre écologique, social, économique, culturel et éducatif qui secouent d'ailleurs, l'ensemble du continent.

Sa voix semble inaudible nonobstant ses cris de cœur souvent, assourdissants, dans un système où il est censé être le maillon incontournable. A mesure que ses opinions sont méprisées, ses conditions de vie se dégradent et il s'éloigne progressivement du processus de développement social dont il se sent de plus en plus étranger. N. Bobbio, (2007), fait bien de préciser que la

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

démocratie n'est pas seulement le pouvoir du peuple, mais un ensemble de règles qui permettent de rendre ce pouvoir effectif. Pourtant, ce simulacre de démocratie en Côte d'Ivoire, est symptomatique du dédain des politiques à l'égard de la cause citoyenne et des véritables défis sociopolitiques.

Ainsi, aujourd'hui, face à la hauteur que prennent le désengagement civique, la défiance des institutions et l'impuissance observée face aux enjeux planétaires, cette politique de l'autruche donne d'observer son inaptitude à faire face aux besoins et préoccupations des peuples. Cette démocratie dans laquelle le politique se réduit à une gestion technocratique du pouvoir est inadéquate. Car, ce mode opératoire ôte quasiment les fondements participatifs et citoyens du peuple constituant, pourtant, l'un des socles capables de consolider la vie démocratique du pays. La démocratie à l'ivoirienne, guidée par l'obnubilation du pouvoir, est clairement déconnectée des réalités hodiernes qui émaillent le quotidien des populations et compromettent l'avenir des générations futures, dans un monde confronté à d'énormes contraintes tous azimuts. Elle nécessite des idées nouvelles pour sa réincarnation.

Dans ce sens, trois concepts dont les capacités, les communs et le care, émergent comme des leviers susceptibles de panser cette démocratie évanescente, s'ils s'accompagnent d'une volonté politique et démocratique sincère de résoudre les problèmes. La liaison de ces notions s'inscrit dans le dessein de susciter une mutation : celle de redonner à la démocratie sa substance. Cette visée transformatrice guidée par l'expérience démocratique connue, tend à reconnecter la démocratie ivoirienne à la vie quotidienne des peuples, à une vraisemblance de justice sociale et à une gouvernance qui tient compte des préoccupations des populations. Pour tenter d'apporter des pistes de sortie à cette érosion démocratique à travers notre étude, notre problématique est ainsi formulée : Comment repenser les fondements de la démocratie ivoirienne en articulant, les capabilités, les communs et le care de façon pratique ? De cette problématique, découlent les questions suivantes : la démocratie ivoirienne actuelle ne présente-t-elle pas des restrictions ? Quels seraient les apports de l'approche des capabilités, des communs et du care ? Dans quelle mesure l'articulation entre ces trois concepts pourrait contribuer à la régénération de la démocratie en Côte d'Ivoire ?

En clair, cette étude se propose de montrer que l'articulation de ces trois notions permet d'entrevoir un nouveau paradigme démocratique. Cette nouvelle perception démocratique se veut plus inclusive, davantage sensible à la vulnérabilité, et plus attentive aux véritables aptitudes des individus et des communautés à s'autodéterminer. Dans la suite de notre analyse, il sera d'abord question de faire un diagnostic objectif des limites du modèle démocratique

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

actuel. Puis, nous explorerons les apports de notre approche par les capabilités, la gestion des communs et de l'éthique inhérente au care. In fine, nous nous évertuerons à suggérer une réflexion sur leur articulation possible qui pourrait contribuer à une régénération manifeste et systémique de la démocratie en Côte d'Ivoire.

1. Approche théorique

La question d'une réforme de la démocratie en Côte d'Ivoire, appelle à dépasser la conception procédurale et institutionnelle héritée du modèle libéral pour interroger les conditions réelles de la participation citoyenne, de la justice sociale et du lien collectif. Dans cette perspective, trois cadres théoriques contemporains se révèlent féconds et complémentaires. Il s'agit de l'approche par les capabilités, la théorie des communs et l'éthique du care. Tous les trois s'accordent pour penser une démocratie non pas comme un ensemble de règles abstraites, mais comme une pratique sociale vivante fondée sur les libertés réelles, la co-responsabilité et le souci mutuel du bien-être de l'autre. Car, si l'on veut pratiquer une démocratie tirée de son essence, il est impérieux pour les politiques, de gérer les biens communs avec la participation du peuple et la prise en compte de ses aspirations et décisions. Si le monolithisme politique se veut suranné avec son modus operandi, la démocratie ; quant à elle, demeure d'actualité avec ses contraintes. Mais pour qu'elle s'exprime convenablement, il faut intégrer irrévocablement ses exigences dans sa mise en œuvre dont la place du peuple et la prééminence de son bien-être. Comme le note P. Rosanvallon, (2006), la démocratie contemporaine est devenue une démocratie d'interpellation, où les citoyens demandent des comptes en permanence.

Ainsi, notre approche triptyque de suggestions tend à insuffler une nouvelle dynamique à la démocratie ivoirienne si elle est sous-tendue par une volonté politique réelle d'inverser le cours des événements. L'approche par les capabilités, élaborée par A. Sen, (2000), définit le développement et la justice comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. L'auteure déplace ainsi la réflexion démocratique du plan institutionnel vers celui de la capacité effective à agir et à choisir. M. Nussbaum, (2012), prolonge cette perspective en affirmant que l'approche par les capabilités s'interroge non pas sur la distribution des biens ou des revenus, mais sur ce que les personnes sont réellement capables de faire et d'être. Cette conception permet d'appréhender la démocratie comme un cadre de capacitation où les citoyens développent leurs potentialités grâce à des conditions sociales favorables : éducation, santé, égalité de genre, reconnaissance et participation. Dans le contexte ivoirien, marqué par des inégalités structurelles et un déficit d'effectivité des droits, la démocratie ne saurait se réduire

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

à une simple procédure électorale : elle doit être une dynamique d'émancipation et d'autonomisation, à la fois individuelle et collective.

Parallèlement, la théorie des communs, fondée par E. Ostrom, (2010), apporte un cadre empirique et normatif à la réflexion sur l'autogouvernement collectif. E. Ostrom, (idem), a montré que les populations peuvent, dans bien des cas, gérer durablement leurs ressources communes sans recourir exclusivement à l'État ou au marché. Il soutient que les utilisateurs d'une ressource commune sont capables, dans bien des cas, de s'organiser et de gérer cette ressource de manière durable, sans intervention extérieure, E. Ostrom, (op. cit). Cette perspective a été réinterprétée politiquement par P. Dardot et C. Laval, (2014), qui affirment que le commun n'est pas une chose mais un principe politique : celui de l'agir collectif instituant. Le commun devient alors un principe d'institution démocratique, fondé sur la coopération, la délibération et la co-responsabilité. En Côte d'Ivoire, cette approche entre en résonance avec des pratiques ancestrales de gestion collective des terres, de solidarité villageoise ou d'économie informelle des formes de démocratie vécue qui peuvent inspirer une repolitisation du collectif à l'échelle régionale ou nationale.

Décidément, l'éthique du care introduit une dimension relationnelle et sensible au sein du politique. Selon C. Gilligan, (2008), le problème moral ne naît pas d'un conflit de droits mais de responsabilités opposées. Dans la même veine, J. Tronto, (2009), définit le care comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, continuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Le care dépasse ainsi le registre privé du soin pour devenir un principe politique : il engage la société dans la reconnaissance de la vulnérabilité et de l'interdépendance comme fondements de la vie démocratique. S. Laugier et P. Paperman, (2011), parlent d'une politique de l'interdépendance et de la vulnérabilité partagée. Dans le contexte ivoirien, cette éthique du soin rejoint les valeurs communautaires et solidaires de nombreuses sociétés locales, tout en interpellant l'État sur la nécessité de politiques publiques attentives aux plus fragiles (s+anté, protection sociale, justice de proximité).

L'articulation de ces trois approches permet d'esquisser les contours d'une démocratie régénérative pour la Côte d'Ivoire. Les capabilités fournissent le cadre normatif d'une émancipation concrète ; les communs, les mécanismes institutionnels d'une co-gouvernance partagée ; le care, l'assise éthique d'une citoyenneté relationnelle fondée sur la solidarité. Ensemble, elles dessinent un paradigme démocratique renouvelé où la liberté se conjugue à la responsabilité, où l'autonomie s'enracine dans la coopération, et où le politique retrouve sa

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

dimension humaine et collective. En d'autres termes, régénérer la démocratie ivoirienne suppose le fait d'allier capabilités, communs et care pour réinscrire le peuple au centre de la vie politique, dans l'intérêt général du pays.

2. Approche méthodologique

Notre analyse de ce sujet se veut essentiellement théorique. Elle se fonde sur une littérature inhérente à la thématique. Puis, elle s'appuie sur l'observation synoptique de la mauvaise application ou de l'altération de la démocratie à des fins électoralistes ou propagandistes en Côte d'Ivoire. Pour illustrer notre argumentaire, nous convoquons des approches de quelques auteurs ayant travaillé sur les concepts de capabilités, communs et care, que nous proposons comme palliatifs à l'artefact démocratique que nous décrivons. La nomenclature de notre analyse va débuter par un diagnostic général de la démocratie en Côte d'Ivoire suite à la rupture avec le parti unique intervenue en 1990. Puis, nous élaborerons un synopsis de notre vision par la mise en relief de l'apport des concepts susmentionnés dans la perspective d'une démocratie participative et vraisemblable en Côte d'Ivoire.

3. Diagnostic de la démocratie ivoirienne en crise

Le diagnostic de la démocratie ivoirienne donne de relever trois points essentiels qui traduisent la dégradation du système politique en vigueur et du malaise du peuple ivoirien.

3.1. Une perte de légitimité politique

La démocratie représentative traverse une crise de légitimité depuis son adoption en Côte d'Ivoire. Pendant que les taux d'abstention de vote atteignent des niveaux records lors des différentes élections, les partis politiques, eux, n'en ont cure. L'intérêt est orienté plutôt vers des campagnes en grandes pompes pour tenter de s'adjuger le maximum de postes électifs possibles pour le parti ou briguer la magistrature suprême. Dans ce contexte, des critiques parfois corrosives à l'égard des institutions, émergent au sein de l'opinion publique, comme pour dénoncer l'ataraxie des dirigeants face aux réprobations du peuple. Cette désillusion démocratique est l'émanation d'une perte de sens du politique perçu comme distant, opaque, voire impuissant face aux réalités sociales affligeantes qui subsistent. Les pouvoirs politiques ne semblent nullement préoccupés par les difficultés qu'endurent les populations. Il est des politiques qui tournent casaque non pas par conviction politique. Mais dans l'optique d'engranger davantage de profits personnels dans les plus grandes mangeoires politiques. La politique du ventre notifiée par J.F Bayart, (1989), règne en maitre absolu dans l'écosystème politique ivoirien où les vertus morales se veulent de plus en plus rares.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

La souffrance du peuple n'est donc pas une question essentielle qui figure au centre de leurs préoccupations. Les ambitions sont ailleurs. Pis, dans le but de s'attirer les faveurs des chapelles pour lesquelles ils militent, certains politiques se délectent de narguer les voix dissidentes et vaillantes du peuple qui clament démocratie et réclament des comptes au pouvoir politique. Des détournements de deniers publics scandaleux sont orchestrés mais demeurent sans sanctions. Ces forfaitures pantagruélesques passées sous silence, contrastent avec les efforts quotidiens de survie de la populace. Il y a une gestion opaque qui sévit consciemment, au dam du peuple. Les médias auxquels il appartient de jouer le rôle d'intermédiaire et de contre-pouvoir auprès du peuple, sont, quant à eux, sous l'emprise du pouvoir politique pour leur servir d'outil de propagande. Ils orientent l'agenda setting (M. Mc Combs et D. Shaw, 1972), au gré des desseins de leurs sponsors politiques. Cet agenda est, d'ailleurs, formaté pour éloigner délibérément, l'opinion publique (J. Zask, 2000), de ses véritables réalités et l'amener à s'intéresser plutôt à des choses récréatives. De facto, l'état de la politique ivoirienne s'apparente à un jeu psychologique dans lequel la victime est le peuple et l'oppresseur, l'Etat. Dans son inconduite, il s'appuie sur les médias qui semblent avoir sacrifié leur sacerdoce. Ils ont travesti leurs préceptes éthiques et déontologiques pour faire allégeance aux politiques.

Tous ces manquements observés dans la responsabilité sociale et la gestion des biens publics, traduit un sentiment de mépris et d'aliénation civique. Il devient difficile voire impossible pour le peuple, de se fier au pouvoir politique eu égard à son mode de fonctionnement et au désintérêt accordé à l'opinion et au bien-être du peuple. Pour les citoyens ivoiriens dans leur ensemble, au-delà des militants thuriféraires des différents partis, une question sérieuse de légitimité se pose vis-à-vis des régimes politiques. Ces derniers ont foncièrement dégradé la confiance du peuple, placée en eux. La confiance est rompue depuis de nombreuses années, sinon, quasi inexistante à ce jour, pour une frange importante de la population.

3.2. Un citoyen considéré uniquement comme consommateur

Le peuple ivoirien, dans sa globalité, subit les fracas d'un capitalisme néolibéral triomphant. Le citoyen est trivialement réduit à un acteur économique rationnel, plus qu'à un sujet politique. Ce modus operandi renforce l'idée que les problèmes collectifs doivent être résolus par des mécanismes de marché ou par la performance technocratique. Et cela relègue la participation démocratique au second plan. Ainsi, l'espace public (J. Habermas, 1962), est érigé en un lieu de gestion plutôt que de délibération, où le rapport de force prime sur la justice. Sous le diktat des politiques, le citoyen est considéré comme passif dans le jeu démocratique. Paradoxalement, les dirigeants politiques prétendent choisir le meilleur pour les populations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

sans toutefois qu'elles, les entités concernées n'aient d'opinions à faire valoir. Compte tenu de l'isolement auquel elles sont contraintes, elles ne se sentent pas concernées par les actions entreprises par les politiques.

3.3. Des inégalités d'accès au pouvoir et à la parole

La présumée égalité politique qui fonde la démocratie se heurte à des réalités irrégulières d'exclusion et de domination. Selon R. Dahl, (1989), une démocratie est un système politique dans lequel les citoyens jouissent de possibilités réelles et efficaces de participer aux décisions collectives. Fort malheureusement, ces exigences de la démocratie ne font pas partie intégrante de l'agenda des gouvernements ivoiriens, quand bien même que cela contribue à la bonne santé démocratique du pays. Certains pans de la population demeurent marginalisés dans les processus décisionnels en raison notamment du genre, de la classe, de la fibre ethnique ou du handicap. La démocratie formelle ne garantit pas l'accès effectif aux ressources, aux droits, ni à la reconnaissance. Cette dissonance entre les principes démocratiques et les expériences vécues, engendre un écart abyssal entre gouvernants et gouvernés. Le peuple qui élit et auquel appartient le pouvoir, est méprisé.

La liberté escamotée de la parole (G. Menga, 1993), est observée dans un environnement commun où certains ont le loisir de s'exprimer à leur guise tandis que d'autres, sont contraints au mutisme sous peine de sanctions. Les voix dissidentes qui semblent émerger, sont considérées comme des jérémiades ou manipulées par l'opposition pour porter atteinte à l'Etat. Elles sont, de ce fait, parfois opprimées ou incarcérées, voire réduites au silence. Il existe une accessibilité à la parole. Toutefois, celle-ci est considérablement restreinte pour permettre au citoyen d'exprimer véritablement son ressenti face aux événements. D'où le contraste du concept de démocratie dans la mesure où celui-ci exige la libre expression des idées des citoyens dans les limites définies par la loi. Et l'entorse faite à la loi pour l'utiliser arbitrairement contre des individus ou entités qui s'opposent aux idées des gouvernants, est symptomatique d'une démocratie totalitaire, loin de la substance qui la fonde.

4. L'apport des concepts « capabilités », « communs » et « care »

Face à la crise démocratique en Côte d'Ivoire, il convient d'explorer la contribution des concepts capabilités, communs et care, afin d'espérer un pansement de la situation que nous décrivons.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

4.1. Capabilités : une démocratie orientée vers l'émancipation

L'approche par les capabilités, étayées et développées par A. Sen, (op. cit) et prolongée par M. Nussbaum, (op. cit), propose de mesurer la justice sociale non pas à partir des ressources disponibles, mais à partir des libertés réelles dont disposent les individus pour mener une vie qu'ils ont des raisons de valoriser. Selon A. Sen, (op. cit), le développement peut être considéré comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. Appliquée à la démocratie, l'approche par les capabilités redéfinit les conditions de la participation citoyenne. Il ne suffit pas d'avoir le droit de voter ou de s'exprimer : encore faut-il avoir les moyens concrets de le faire. Et M. Nussbaum, (op. cit), d'ajouter que l'approche par les capabilités s'interroge non pas sur la distribution des biens ou des revenus, mais sur ce que les personnes sont réellement capables de faire et d'être. Cette perspective met l'accent sur la capacité effective à agir, c'est-à-dire sur ce que les personnes peuvent effectivement être et faire, compte tenu de leurs contextes sociaux, économiques, et institutionnels. Cela implique de lutter contre les inégalités structurelles qui entravent la participation citoyenne dont l'accès à l'éducation, à la santé, à l'information, à un logement digne, etc.

Ainsi, une démocratie véritablement émancipatrice est celle qui crée les conditions de la participation effective pour toutes et tous, en tenant compte des inégalités de départ. L'auteure souligne que les capabilités fondamentales constituent les droits politiques que toute société juste doit garantir à ses citoyens. Les capabilités ne concernent pas seulement les individus isolés, mais aussi les conditions collectives qui rendent l'émancipation possible. Cela suppose de repenser les politiques publiques non comme des prestations descendantes, mais comme des outils permettant aux citoyens de co-construire les cadres de leur autonomie. A. Sen, (2010), récidive en soutenant que les capabilités représentent les diverses combinaisons de fonctionnement qu'une personne peut atteindre et parmi lesquelles elle peut choisir. Cette conception de la démocratie rejoint les appels à une participation plus directe, à des formes de gouvernance partagée, et à une redistribution des ressources favorisant les capacités d'agir et d'élaborer des projets personnels avec ses propres fonds. Les capabilités doivent constituer un levier pour penser l'autonomie collective.

4.2. Communs : une démocratie appropriée pour les pratiques collectives

Les communs constituent une pratique démocratique qui met en avant et prône les actions collectives et citoyennes. Ils désignent des ressources partagées (eau, forêts, connaissances, infrastructures numériques, etc.), gouvernées collectivement par une communauté qui établit ses propres règles d'usage et de gestion. Ils ne sont ni la propriété de l'État, ni celle du marché

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

ou d'un individu quelconque, mais relèvent d'une gestion coopérative et d'une responsabilité collective. La pensée des communs s'est largement diffusée grâce notamment aux travaux d'E. Ostrom, (op. cit). Selon elle, les utilisateurs d'une ressource commune sont capables, dans bien des cas, de s'auto-organiser pour élaborer des règles de gouvernance efficaces pour la gérer convenablement. Les communs incarnent une forme de démocratie directe, enracinée dans les pratiques quotidiennes et les savoirs locaux. La gouvernance des communs repose sur la délibération, la co-décision, l'expérimentation et la capacité d'auto-organisation. Elle donne lieu à des institutions « par le bas », où les usagers deviennent co-gestionnaires de leur environnement. Les règles élaborées collectivement par les acteurs locaux s'avèrent souvent plus efficaces que celles imposées d'en haut, dixit E. Ostrom, (op. cit).

Cette horizontalité redonne du pouvoir aux citoyens ordinaires et revitalise la démocratie à une échelle concrète s'organiser et de gérer cette ressource de manière durable, sans intervention extérieure. De facto, dans un contexte de marchandisation croissante des biens essentiels (logement, eau, savoir…), les communs offrent une voie alternative au paradigme néolibéral. Ainsi, ils résistent à la logique de l'appropriation individuelle et remettent en cause la centralisation technocratique. En ce sens, ils posent les bases d'une économie politique du partage, fondée sur la coopération, la solidarité et la réciprocité des valeurs profondément démocratiques. Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, disposant d'une variété de ressources importantes notamment dans le secteur de l'agriculture, les communs apparaissent comme une véritable opportunité pour les exerçants du milieu. Dans le même ordre d'idées, P. Dardot et C. Laval, (op. cit), précisent que le commun est un précepte politique. Pour ces auteurs, instituer le commun, c'est instituer la coactivité et la coresponsabilité, contre la privatisation et la confiscation du pouvoir.

4.3. Care : une démocratie sensible à la vulnérabilité

Le care s'est progressivement imposé comme un concept politique à part entière après avoir été initialement développé dans les champs de l'éthique et de la psychologie morale. Selon J. Tronto, (op. cit), le care désigne une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, continuer et réparer notre monde. Le care est un paradigme politique qui, loin de se réduire à des gestes de soin privés, désigne une éthique de la sollicitude, de la responsabilité envers autrui et de l'attention portée à la vulnérabilité humaine et écologique. Dans cette perspective, le politique ne peut plus ignorer les conditions concrètes de la vie, ni les interdépendances qui structurent nos existences. Le care met en lumière le caractère essentiel des activités invisibles mais notables de soin, de soutien, d'écoute, d'éducation, de santé,

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

souvent réalisées par des femmes, des migrantes ou des travailleurs précaires. Ces activités, fondamentales pour le maintien de la vie et du lien social, ont longtemps été exclues de la sphère politique.

Une démocratie régénérée doit non seulement les reconnaître, mais aussi les intégrer dans ses priorités politiques, en revalorisant les métiers du care, en partageant les responsabilités domestiques et en réorganisant les services publics autour des besoins réels des populations. Car, comme le notent S. Laugier et P. Paperman, (op. cit), le care n'est pas seulement une morale de l'attention, c'est une politique de l'interdépendance et de la vulnérabilité partagée. Intégrer le care à la démocratie, revient à proposer un modèle politique attentionnel, sensible aux situations de fragilité, aux asymétries de pouvoir, et à la diversité des parcours de vie. Cela implique de transformer nos institutions pour qu'elles soient plus accueillantes, plus inclusives, et plus réactives aux besoins concrets des citoyennes et citoyens. Une démocratie du care est, en réalité, une démocratie incarnée qui ne délègue pas la prise en charge de la vie à des dispositifs impersonnels, mais qui la considère comme le cœur même de l'action publique. On pourrait l'appeler démocratie attentionnelle. L'éthique du care critique la vision dominante d'un individu autonome, rationnel et autosuffisant, sur laquelle reposent les démocraties libérales classiques.

Elle propose à l'inverse une anthropologie politique fondée sur la vulnérabilité, la dépendance et la relation. De cette manière, elle redéfinit les fondements même de la citoyenneté. Parce qu'être citoyen, ce n'est pas seulement participer à des décisions, mais aussi prendre soin des conditions d'existence des autres. Le care parait comme une invitation morale synoptique adressée aux citoyens, dans leur ensemble, à humaniser les espaces de travail et d'activités. Elle vise à créer une société ayant des fondements solides dont des vertus morales et sociales partagées par tous.

5. Suggestions pour une démocratie régénérée par l'articulation des concepts capabilités, communs et care

Pour regagner une démocratie substantielle, l'option d'articuler les approches de capabilités, communs et care peut s'avérer fructueuse.

5.1. Trois leviers, une même exigence démocratique

Les approches par les capabilités, les communs et le care ont des origines et des trajectoires assurément distinctes à certains endroits. Toutefois, elles convergent autour d'une même exigence : refonder la démocratie en partant de la vie réelle, de la pluralité des expériences, et des interdépendances qui nous constituent. Toutes trois, récusent l'abstraction individualiste du

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

sujet démocratique libéral et proposent, chacune à leur manière, une démocratie plus incarnée, plus égalitaire et plus solidaire. Les capabilités insistent sur les conditions concrètes d'émancipation et sur la justice sociale comme fondement de la liberté politique. S'agissant des communs, ils expérimentent des formes d'auto-gouvernance collective, fondées sur la coopération et la responsabilité partagée. Quant au care, il introduit une éthique relationnelle et attentionnée dans le champ politique, en valorisant la prise en compte de la vulnérabilité. Ces trois perspectives permettent de dépasser le cadre étroit de la démocratie procédurale pour envisager une démocratie substantielle, c'est-à-dire attentive non seulement aux formes, mais aussi aux finalités de l'action politique.

5.2. Articulations possibles : vers une démocratie capacitaire, solidaire et co-gestionnaire

Il ne s'agit pas de juxtaposer capabilités, communs et care comme trois piliers indépendants, mais de penser leur articulation dynamique. Dans ce sens, les communs peuvent être pensés comme des dispositifs institutionnels qui renforcent les capabilités individuelles et collectives. Le care peut fournir une éthique relationnelle au sein des pratiques des communs, en veillant à ce que personne ne soit exclu ou laissé pour compte. Les capabilités donnent un cadre normatif pour évaluer les effets des politiques de communs ou de soin, en posant la question : "qui a réellement le pouvoir d'agir ici ?" En les combinant, on peut imaginer une démocratie capable (de rendre les gens capables), solidaire (en intégrant les logiques de soin), et co-gestionnaire (grâce aux structures des communs).

5.3. Vers un changement de paradigme démocratique

Cette régénération de la démocratie ne se limite pas à des ajustements institutionnels. Mais elle implique un changement de paradigme : considérer que la démocratie ne se réduit pas à l'élection de représentants, mais qu'elle doit irriguer l'ensemble de la vie sociale, économique, écologique et intime. Pour retrouver une Côte d'Ivoire avec un modèle de démocratie vraisemblable, capable d'insuffler une nouvelle dynamique de développement politique et sociale, cela suppose :

- De recentrer le débat politique sur le fonctionnement qu'implique l'application d'une démocratie plus sérieuse, engagée et la nécessité de s'y conformer,
- Dépasser certaines considérations politiques et sociales qui engendrent des foyers de frustration, de haine, d'injustice, d'absence de liberté, pouvant générer des crises,
- Intégrer le peuple au cœur de la gouvernance et être sensible à son bien-être,

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

- Œuvrer résolument à l'amélioration des conditions de vie du peuple à travers des projets inclusifs
- De repolitiser le soin, les ressources et les conditions d'existence,
- De démarchandiser des sphères essentielles à la vie (éducation, santé, logement, environnement…),
- De réinventer les institutions à partir des pratiques démocratiques réelles (dans les quartiers, les collectifs, les coopératives…), et les rendre véritablement indépendantes et responsables.

Une démocratie régénérée ne serait plus un régime formel, mais une pratique sociale continue, une écologie du pouvoir partagé. Dans ce sens, le peuple pourrait avoir à nouveau, confiance en ses dirigeants et serait apte à apporter sa contribution dans les projets et actions de développement. Un développement observable sur l'ensemble du territoire ivoirien, qui atteint même les couches les plus défavorisées. Il appartient aux politiques, aux pouvoirs publics et aux médias, de s'approprier véritablement leurs rôles dans la perspective d'une démocratie à même d'impulser un progrès partagé et durable. Toutefois, la réussite de ce pari est principalement tributaire, en amont, d'une volonté politique sincère et résolue.

Conclusion

Au demeurant, il convient d'affirmer que notre étude nous a permis de dépeindre la conjoncture méphitique qu'engendre la singerie de démocratie en Côte d'Ivoire. Le diagnostic effectué à propos, est révélateur de la situation affligeante de la population ivoirienne dans son ensemble. A rebours des promesses mirobolantes des politiques, l'articulation des capabilités, des communs et du care propose une voie concrète pour repenser la démocratie à partir de ses fondements vivants : la justice, la solidarité, l'autonomie, l'attention, le don de soi et des valeurs citoyennes et morales. En croisant ces trois perspectives, on dessine les contours d'une démocratie plus ancrée dans la réalité, plus soucieuse de l'émancipation de tous, et plus apte à répondre aux défis sociaux, politiques et écologiques ivoiriens qu'impose ce XXI^{e} siècle.

Régénérer la démocratie en Côte d'Ivoire, c'est faire le pari d'une politique du vrai, enracinée dans le soin des conditions de vie et l'invention collective du commun. La populace ivoirienne vit dans une impasse accablante depuis de nombreuses années. Elle est en proie à des réalités sociales pour lesquelles elle alerte les pouvoirs politiques afin de bénéficier de leur magnanimité, à juste titre. Toutefois, ses doléances s'avèrent infructueuses. Si la démocratie est le gouvernement du peuple, alors, il faut redonner au peuple ce qui lui revient de droit en veillant

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

à son épanouissement, en étant à l'écoute de ses préoccupations et en l'intégrant réellement au processus du progrès social.

Références bibliographiques

BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard (Collection « L'espace du politique »), 439 p.

BOBBIO Norberto, 2007, *Le futur de la démocratie*, Paris : Seuil, 300 p.

DAHL Robert Alan, 1989, *Democracy and Its Critics.* New Haven, Yale University Press, 397 p.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 600 p.

DE TOCQUEVILLE Alexis, 1986, *De la démocratie en Amérique*, *tome II*. Paris, Gallimard, 480 p.

GILLIGAN Carol, 2008, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 292 p.

HABERMAS Juergen, 1962, *L'espace public*, Paris : Payot, Collection critique de la politique, 291 p.

LAUGIER Sandra et PAPERMAN Patricia (dir.), 2011, *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. *Raisons pratiques*, 400 p.

LINCOLN Abraham, 1863, *Discours de Gettysburg du 19 novembre 1863*, Link : Abraham Lincoln

MCCOMBS Maxwell et SHAW Donald, 1972, *«* The agenda-setting functions of mass media »*,* Public opinion *Quarterly*, Volume 36, Issue (n°) 2 (Summer), p.176-187

MENGA Guy, 1993, *Congo* : *La Transition escamotée*, Paris, L'Harmattan, 217 p.

NUSSBAUM Martha, 2012, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?,* trad. Solange Chavel, Flammarion (collection Climats), 300 p.

OSTROM Elinor, 2010, *La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 301 p.

ROSANVALLON Pierre, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance.* Paris : Seuil, 352 p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SEN Amartya, 2010, *L'idée de justice*, trad. Paul Chemla, Flammarion, 564 p.

SEN Amartya, 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté,* Paris, Odile Jacob, 356 p.

TRONTO Joan, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 240 p.

ZASK Joëlle, 2000, *L'Opinion publique et son double*, vol 1, L'opinion sondée, Paris, L'Harmattan, 204 p.